

**cndp**

Commission nationale  
du **débat public**

**Vous donner la parole  
et la faire entendre.**

Débat public du 15 septembre au 15  
décembre

Réunion publique d'ouverture  
sur le projet Port Seine-Métropole Ouest  
Jeudi 2 octobre - Achères

Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# DEBAT PUBLIC

## Projet Port Seine-Métropole Ouest

Sur Twitter: [#debatPSMO](https://twitter.com/debatPSMO)



**cndp** Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Mot de bienvenue

Marc HONORE

Maire d'Achères



Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Le débat public

Présentation par Michel GAILLARD

Président de la Commission particulière



# Qu'est-ce qu'un débat public?



- **Qui le décide?** La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante
- **Le cadre réglementaire :**
  - le code de l'Environnement, articles L.121-1 à L.121-15
- **Les objectifs :**
  - **informer** le public, **recueillir** ses avis et propositions sur les projets d'aménagements d'intérêt national,
  - **en amont** de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser, **apporter un éclairage** au maître d'ouvrage,
  - permettre que soit portées au débat toutes les questions relatives au projet et d'abord celle de son **opportunité**.

# Les principes du débat public

- **Ouverture à tous**
- **Transparence du débat**
- **Equivalence des participants**
- **Argumentation des avis**



Dans le respect des règles d'un débat démocratique

# Pourquoi un débat public sur ce projet ?

- **Saisine** de la CNDP par Ports de Paris le 23 décembre 2013
- **Décision** d'organiser un débat public le 8 janvier 2014

## *Trois motifs :*

- Le projet s'inscrit plus largement dans le développement de la Seine Aval, secteur considéré comme stratégique et faisant l'objet d'une opération d'intérêt national depuis 2007.
- En raison de l'importance des enjeux socio-économiques pour le développement de la région Ile-de-France et des régions voisines.
- En raison des enjeux hydrauliques et environnementaux, surtout en phase travaux.

# Qui anime le débat public ?

*La commission particulière du débat public PSMO (CPDP)*

- Nommée par la CNDP pour la durée du débat
- **Indépendante et neutre**

Elle est composée de:

- **Michel GAILLARD**, président de la CPDP
- **Anne-Marie CHARVET**
- **Lucie DEMONDION**
- **Bruno de TREMIOLLES**
- **Jacques ROUDIER**

*La CPDP est assistée par un secrétariat général*

# Quel est le rôle de la CPDP?

## ➤ *Sa mission:*

- Préparer et animer le débat public
- Veiller à son bon déroulement
- Assurer un traitement équitable à tous les participants

## ➤ *Ses activités :*

- Diffuser et faciliter l'information
- Donner au public la possibilité de :
  - poser des questions et obtenir des réponses,
  - donner un avis, faire des propositions.
- Rédiger un compte-rendu à l'issue du débat public

La Commission **ne prend pas position sur le projet** objet du débat

# Quelle place pour le maître d'ouvrage dans le débat ?



- **Il élabore le dossier de présentation du projet** support du débat public, consultable par tous
- **Il met à disposition du public** : les études relatives au projet et tous documents nécessaires au débat
- **Il présente le projet de Port Seine-Métropole Ouest** en réunion publique
- **A l'issue du débat, il prend une décision rendue publique** :
  - Poursuivre, modifier ou abandonner le projet

# Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public?

## ❖ Avec des outils de communication

- Le site du débat : <http://psmo.debatpublic.fr>
- Les réseaux sociaux: Facebook, Twitter, LinkedIn, Google+
- Les newsletters du débat
- Le journal du débat
- Les panneaux d'information de la CPDP
- L'affichage public

## ❖ Par une campagne *d'information et de mobilisation* sur le territoire (presse, affichage, tractage,...)

## ❖ En *partenariat* avec les collectivités territoriales, organismes et acteurs concernés par le débat

## ❖ Une *permanence* dans les locaux du débat (sur rendez-vous)



**Vous donner la parole et la faire entendre.**

# Comment participer au débat ?

❖ En prenant part aux réunions publiques

❖ En posant des **questions** ou en émettant un **avis** ( par mail, courrier ou carte T, sur le site Internet de la Commission <http://psmo.debatpublic.fr>)



❖ En rédigeant un **point de vue** (contribution et cahiers d'acteurs)

endp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre. LE DÉBAT SUR

## Débat public Port Seine-Métropole Ouest (PSMO)

Du 15 septembre 2014 au 15 décembre 2014

LE DÉBAT | LE PROJET EN DÉBAT | LES RÉUNIONS PUBLIQUES | LES ESPACES D'EXPRESSION

### Le message de la commission particulière

**Le projet** "Port Seine-Métropole Ouest" (PSMO), présenté par Ports de Paris, est l'objet d'un débat public du 15 septembre au 15 décembre 2014. Il est soumis par une commission particulière, composée de 16 membres, nommée par la CSDP. Cette commission a pour mission de donner son avis sur le projet. Elle est indépendante de tous les autres intervenants.

**Plus de réunions publiques sont programmées tout le long du débat.** La réunion Commission sera le samedi 10 octobre à 10 heures. Elle sera ouverte à tous. Il y aura également une table ronde de présentation de la délibération le samedi 18 novembre, au moment de la réunion publique relative aux engagements contractés. Une réunion publique de concertation pour le projet de port de Lorient, le samedi 11 octobre a eu lieu.

**Un ensemble de documents est mis à disposition** sur le site du débat pour vous permettre de vous informer et préparer votre participation (voir le page sur documents en premier de projet et autres documents en détail).

**À partir du 15 septembre et pour toute la durée du débat, le site internet de débat public** permet de poser des questions, de donner son avis, proposer un point de vue.

**Pour être informé de l'actualité de débat**, inscrivez-vous à notre lettre d'information électronique (voir la lettre n°1 du 24 août, la lettre n°2 du 15 septembre). Ou suivez nous sur les réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Google+, LinkedIn.

**Le débat public est un moment démocratique** Ports de Paris a à cœur de clarifier la décision de maître d'ouvrage. Tous concernés sur tous ! Pour participer librement, mais aussi pour éviter le débat si vous pouvez, afin d'assurer une participation large et concertée.

La Commission particulière de débat public sur le projet PSMO

- LA LETTRE D'INFORMATION DU DÉBAT (1)
- LE JOURNAL DU DÉBAT - AOÛT 2014
- LE DOSSIER DE PRÉSENTATION DU PROJET (2014)
- LA SYNTHÈSE DE PRÉSENTATION DU PROJET
- INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE LETTRE ÉLECTRONIQUE

# Les rendez-vous du débat

## HUIT RÉUNIONS PUBLIQUES

**Réunion publique d'ouverture - Présentation du projet :**  
**2 octobre 20H à Achères**

**Présentation du projet - Focus sur l'environnement, les travaux, le phasage :**  
**7 octobre 20H à Conflans-Sainte-Honorine**

**Présentation du projet - Focus sur l'intermodalité :**  
**14 octobre 20H à Saint-Germain-en-Laye,**

**Présentation du projet - Focus sur le développement économique :**  
**6 novembre 20H à Achères**

# Les rendez-vous du débat

## HUIT RÉUNIONS PUBLIQUES

**Présentation du projet :**

**12 novembre 20H à Carrières-sous-Poissy**

**Présentation du projet - Focus sur les aménagements urbains :**

**18 novembre 20H à Andrésy**

**Audition publique des acteurs économiques :**

**20 novembre 20H à Poissy**

**Réunion publique de clôture :**

**2 décembre 20H à Andrésy**



Commission nationale  
du débat public

**Vous donner la parole**  
et la faire entendre.

# Les autres rendez-vous du débat

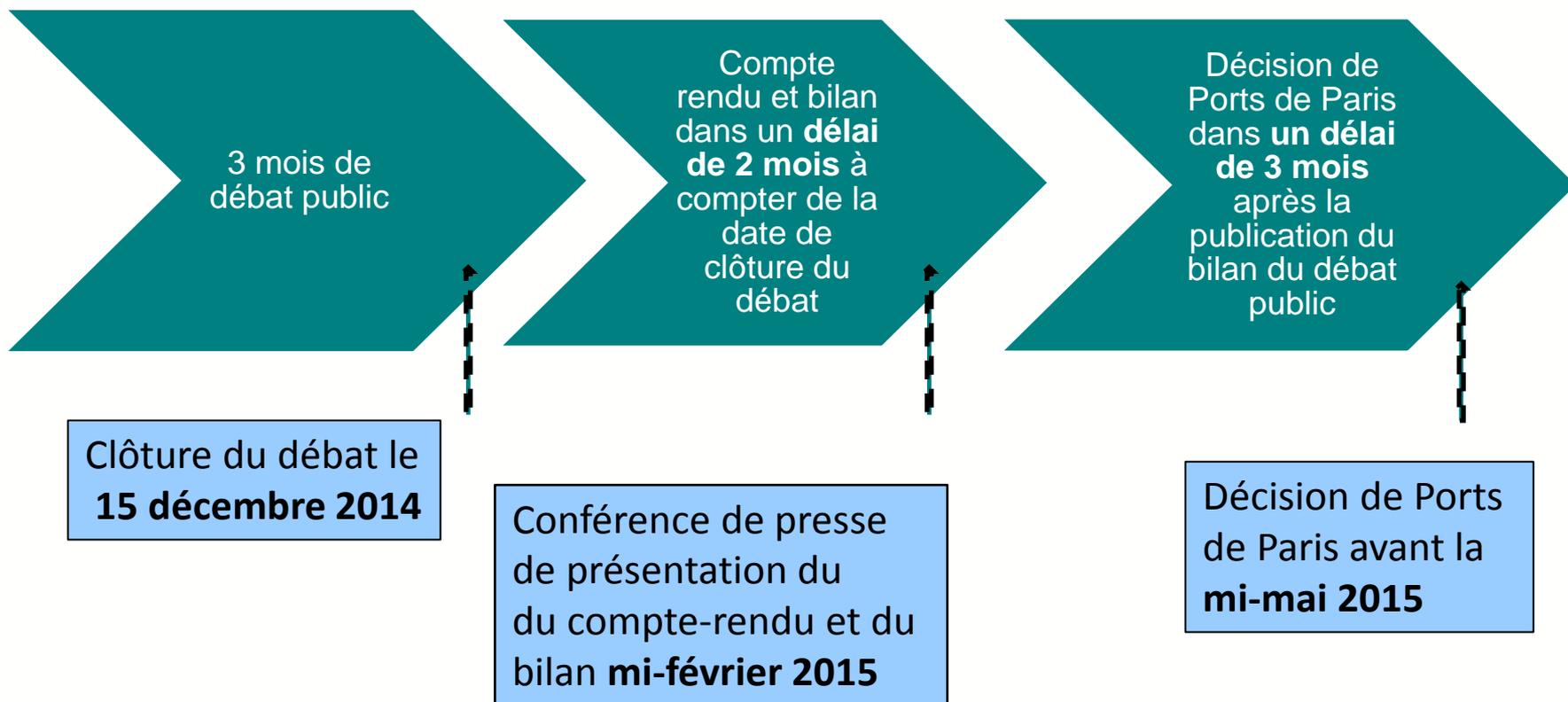
## Sur inscription

- ATELIER TECHNIQUE : un atelier sur les aménagements urbains prévu à Andrésy le mardi 18 novembre de 17h00 à 19h00
- VISITE DU PORT DE LIMAY ET DU SITE DU PROJET : le samedi 11 octobre après midi

## Ouverte à tous

- Une RENCONTRE PUBLIQUE avec les étudiants à l'Université de Cergy-Pontoise le lundi 24 novembre de 18h00 à 20h00.

# Que se passe-t-il après le débat public?



# Réunion publique d'ouverture: programme de la soirée

- **Intervention d'Eddie AÏT**, Délégué spécial auprès du Président du Conseil régional d'Ile-de-France, membre de la Commission de l'aménagement du territoire et de la coopération interrégionale du Conseil régional IDF, Représentant au Comité directeur de l'Axe « Vallée de Seine ».
- **Intervention de Pierre BEDIER**, Président du Conseil général des Yvelines.
- **Intervention de Dominique LEFEBVRE**, Président de l'Association Confluence Seine Oise, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Député du Val d'Oise.

# Réunion publique d'ouverture: programme de la soirée

## ➤ Présentation du projet

- Présentation de la genèse et des fondements du projet par Alexis ROUQUE, Directeur général de Ports de Paris

- Présentation des caractéristiques et du phasage du projet par Etienne DEREU, Directeur de l' Aménagement de Ports de Paris

## ➤ Débat général avec la salle

Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Intervention

## Eddie AïT

Délégué spécial auprès du Président du Conseil régional d'Ile-de-France  
Membre de la Commission de l'aménagement du territoire et de la coopération  
interrégionale du Conseil régional IDF  
Représentant au Comité directeur  
de l'Axe « Vallée de Seine ».



Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Intervention

Pierre BEDIER

Président du Conseil général des Yvelines



Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Intervention

Dominique LEFEBVRE

Président de l'Association Confluence Seine Oise

Président de la communauté d'agglomération de Cergy-  
Pontoise

Député du Val d'Oise



Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Présentation du maître d'ouvrage



# Quelques règles du débat public

- Chaque intervention a la même valeur : « une personne, une voix ».
- Le temps de parole est limité pour tous à 3 minutes avec chronomètre.
- Le débat est libre, ouvert à tous les avis concernant le projet et le débat public.
- Démocratique et argumenté.
- Tout ce qui est dit est inscrit au verbatim puis versé au compte-rendu.
- Le président de séance ouvre le débat, l'anime et le clôt.
- Formulaire à votre disposition pour émettre un avis ou question, merci de les déposer à l'hôtesse ou dans l'urne à la sortie.

Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# Débat avec la salle



# Les prochaines réunions du débat

- Le **mardi 7 octobre** à Conflans-Sainte-Honorine : focus sur l'environnement, travaux et phasage.
- Le **mardi 14 octobre** à Saint-Germain-en-Laye : focus sur l'intermodalité.

Débat public Port Seine Métropole Ouest  
15 septembre au 15 décembre 2014



# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

<http://psmo.debatpublic.fr>



**cndp** Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.